Contrat de Services

Émis par : Solutions Web SARL

Contact : contact@solutionsweb.fr

Date d'émission : 1er Octobre 2023

Destinataire : Société de Développement Contact : <u>facturation@societedevelop.com</u>

Téléphone: +33 1 23 45 67 89

Adresse: 12 Rue de la Paix, 75002 Paris, France

Article 1 : Objet du Contrat

Le présent contrat a pour objet la fourniture des services énumérés ci-dessous. Solutions Web SARL s'engage à fournir des solutions de développement logiciel et des consultations en informatique à la Société de Développement. Les détails de ces services sont spécifiés dans le tableau ci-après :

Description des services	Quantité	Prix Unitaire (€)	Taux de TVA (%)	Montant Total (€)
Développement de logiciel	2	8000	20	19200
Consultation IT	5	1000	20	6000
Total				25600

Le montant total dû par la Société de Développement après application de la TVA (5400 €) s'élève à 25600 €. Ce montant doit être réglé avant le 31 Octobre 2023, la date d'échéance.

Article 2 : Modalités de Paiement

Le paiement se fera par virement bancaire sur les coordonnées suivantes :

Banque : Banque Française Compte No : 123456789

La Société de Développement doit veiller à effectuer le paiement intégral selon les conditions décrites. En cas de retard, des pénalités de 5 % seront appliquées sur le montant dû, comme précisé dans la section d'informations supplémentaires. Ce montant en retard sera calculé après la date d'échéance mentionnée ci-dessus. Une attention particulière doit être portée sur la régularité des paiements durant l'année, avec une fréquence mensuelle.

Propositions Additionnelles

Il est également pris en compte que, durant la première année, des services peuvent être ajustés ou ajoutés, selon les besoins qui surviendront. Pour chaque service additionnel, un nouveau bon de commande (référence : PO987654) sera émis, impliquant la nécessité d'une approbation formelle.

Article 3: Termes Divers

Les présentes dispositions s'appliquent à toutes les prestations fournies pendant une durée totale de 1 an, soit jusqu'au 1er Octobre 2024. La récurrence des services sera mensuelle, et un réexamen des services sera recommandé tous les trois mois pour optimiser les résultats et s'adapter aux évolutions éventuelles du marché ou de la technologie.

Les doits d'auteur résultants des travaux effectués restent la propriété de Solutions Web SARL jusqu'au paiement total des montants dus. Cela inclut toutes les modifications, améliorations et développements réalisés durant la période de contrat.

Informations Promos

Pour toutes questions relatives aux promotions ou aux mises à jour sur les services, Solutions Web SARL reste à disposition au numéro suivant : +33 5 67 89 10 11, ou par courriel à <u>promo@solutionsweb.fr</u>. Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter notre site web <u>www.solutionsweb.fr</u>.

Note Légale : Ce document est un accord juridique et les parties contractantes sont tenues de respecter les conditions énoncées ci-dessus. Tout litige sera réglé conformément aux lois en vigueur et pourra être soumis à la juridiction compétente, si nécessaire.

- Référence contrat : CF-2023
- Engagement des parties : La signature du contrat vaudra acceptation des termes énoncés par les deux parties signataires.

Fait pour valoir ce que de droit, Solutions Web SARL Société de Développement (signature et date)